

# RUNNER

Notice de montage

**Ce manuel doit impérativement être remis aux monteurs**

102-61029493 - ind.0 - Septembre 2021



**Manuel d'instructions  
EN 1004-2 – FR**

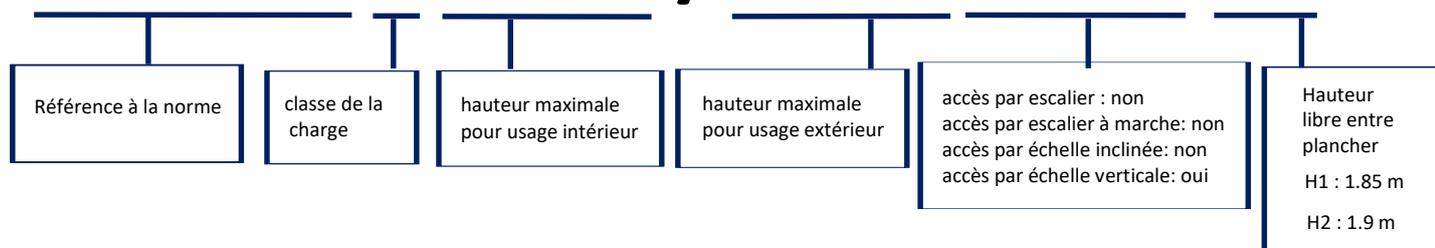
## Sommaire

Chapitre 1 : Les spécifications techniques de la tour mobile d'accès et de travail : .....	3
1-1 : Marquage : .....	3
1-2 : : Caractéristiques techniques : .....	3
1-3 : Les nomenclatures des différents modèles : .....	4
1-4 : Les schémas de composition des modèles : .....	5
1-5 : Précautions de montage, modifications et d'utilisation : .....	5
Chapitre 2 : Le montage.....	8
2-1 : Base pliante : .....	8
2-2 : Déploiement de la base :.....	9
2-3 : Lisse basse :.....	9
2-4 : Diagonale :.....	10
2-5 : Plateau : .....	10
2-6 : Echelles : .....	10
2-6-1 : Astuce .....	10
2-6-2 : RUNNER 2m-4m-6m .....	11
2-6-3 : RUNNER 3m-5m.....	11
2-7 : Lisses :.....	12
2-8 : Stabilisateurs :.....	14
2-8-1 : Mise à niveau base : .....	14
2-8-2 : Règles de montage :.....	14
2-8-3 : Montage .....	15
2-9 : Plinthes :.....	18
2-10 : Niveau supplémentaire : .....	18
2-10-1 : RUNNER 3m .....	18
2-10-2 : RUNNER 4m , 6m .....	19
2-10-3 : RUNNER 5m .....	20
2-11 : Décalage de niveau :.....	21
Chapitre 3 : L'après montage et l'avant utilisation : .....	21
Chapitre 4 : Les consignes .....	22
Chapitre 5 : Passage de porte de la base : .....	25
Chapitre 6 : La vérification, l'entretien, la maintenance et le démontage .....	26
Chapitre 7 : Le Démontage .....	27
Chapitre 8 : Environnement.....	27
Chapitre 9 : La garantie.....	28

## Chapitre 1 : Les spécifications technique de la tour mobile d'accès et de travail

### 1-1 : Marquage :

# EN 1004 3 5.6M / 5.6M XXXD H2



### 1-2 : : Caractéristiques techniques :

**Construction :** Structure aluminium sertie

DIM PATEAU	
LONGUEUR (m)	1,41
LARGEUR (m)	0,6
CHARGE PONCTUELLE (Kg)	150
CHARGE ADMISSIBLE (Kg)	169

### Charge structure :

- Tour mobile d'accès et de travail **classe III EN 1004-1**
- Charge ponctuelle : **150 Kg sur un seul plateau chargé**
- Charge maxi admissible sur un seul niveau : **2000N/m<sup>2</sup> (≈ 169 Kg) uniformément réparti sur le plateau**
- 1 personne par plateau (voir tableau ci-dessus)
- Seul le dernier plateau peut être chargé avec la personne dessus, **sans oublier de respecter les limites de charges indiquées ci-dessus !**



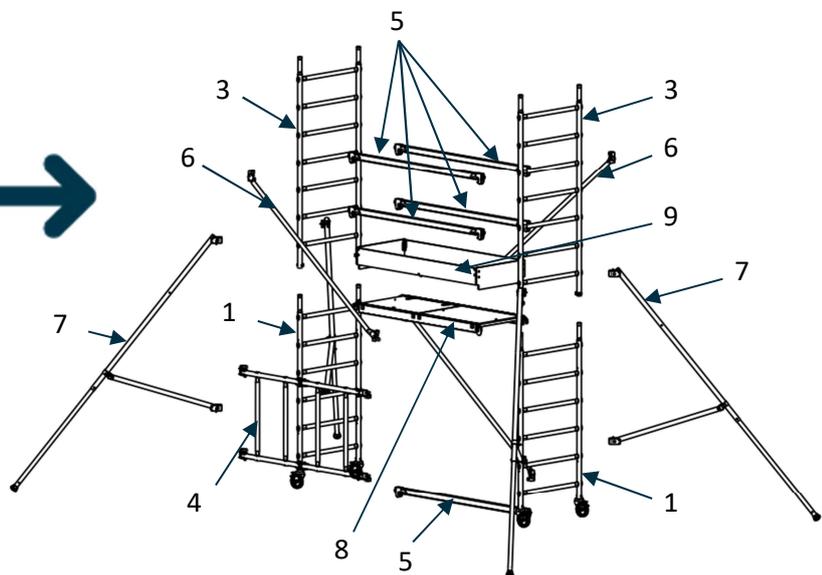
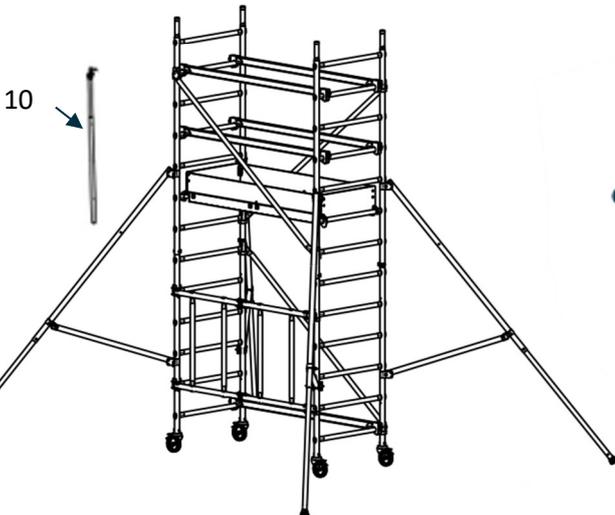
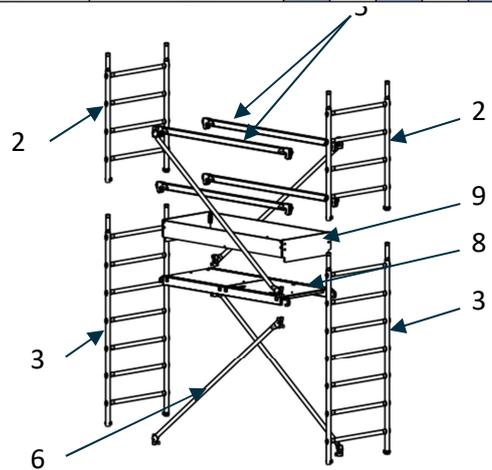
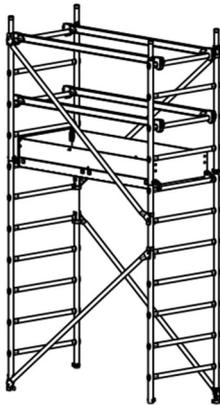
**Emploi obligatoire des stabilisateurs**  
**Obligatoire pour toutes les hauteurs de la tour mobile**



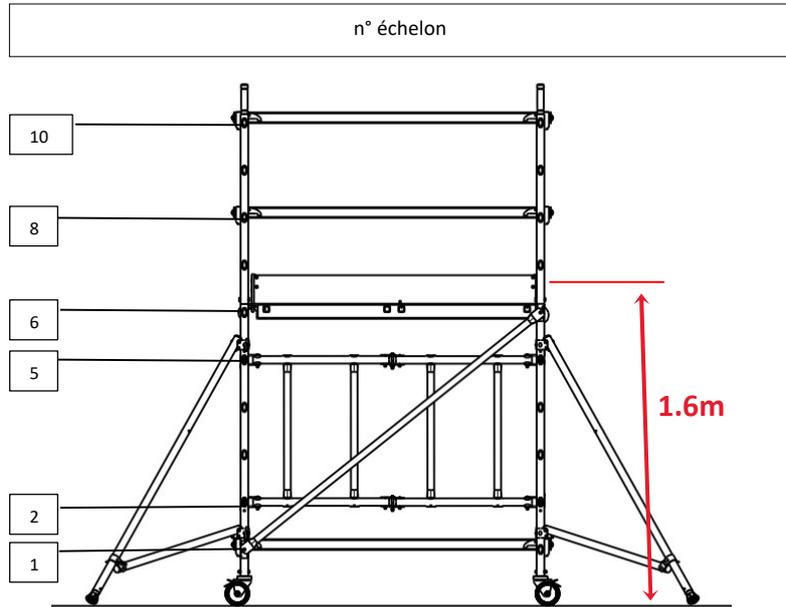
### 1-3 : Les nomenclatures des différents modèles :

#### Schémas des kits composants :

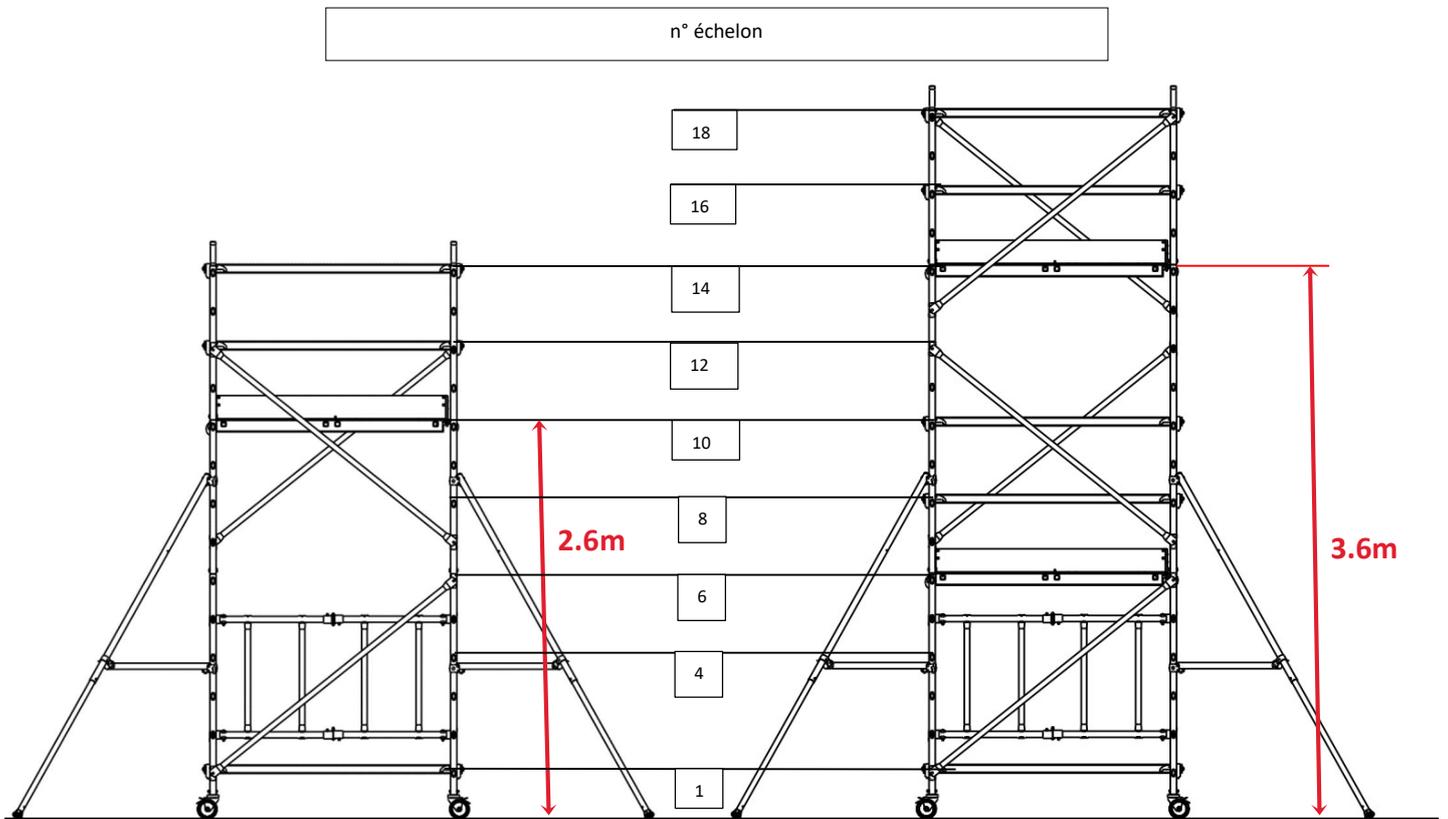
FR - EN				<h1 style="text-align: center;">RUNNER</h1>				
N°	DESIGNATION / NAME	REFERENCE / REFERENCE	POIDS(Kg)/UT / WEIGHT(Kg)/UT					
1	ECHELLE BASE / BASE LADDER	02408-230	5,9	2	2	2	2	2
2	ECHELLE 1m / 1m LADDER	02408-227	2,9	2	2	2	2	2
3	ECHELLE 2m / 2m LADDER	02408-228	5,3		1	2	3	4
4	BASE PLIANT / FOLDING BASE	02408-231	5	1	1	1	1	1
5	LISSE / RAIL	20400-031	1,4	5	5	9	9	13
6	DIAGONALE / DIAGONAL	20400-041	1,2	1	3	5	5	7
7	STABILISATEUR / STABILISER	20400-020	2,7	4	4	4	4	4
8	PLATEAU / PLATFORM	02408-232	9,2	1	1	2	2	3
9	PLINTHES / TOEBOARDS	02408-233	5,7	1	1	2	2	3
10	PERCHE / POLE	20400-090	1,5	1	1	1	1	1



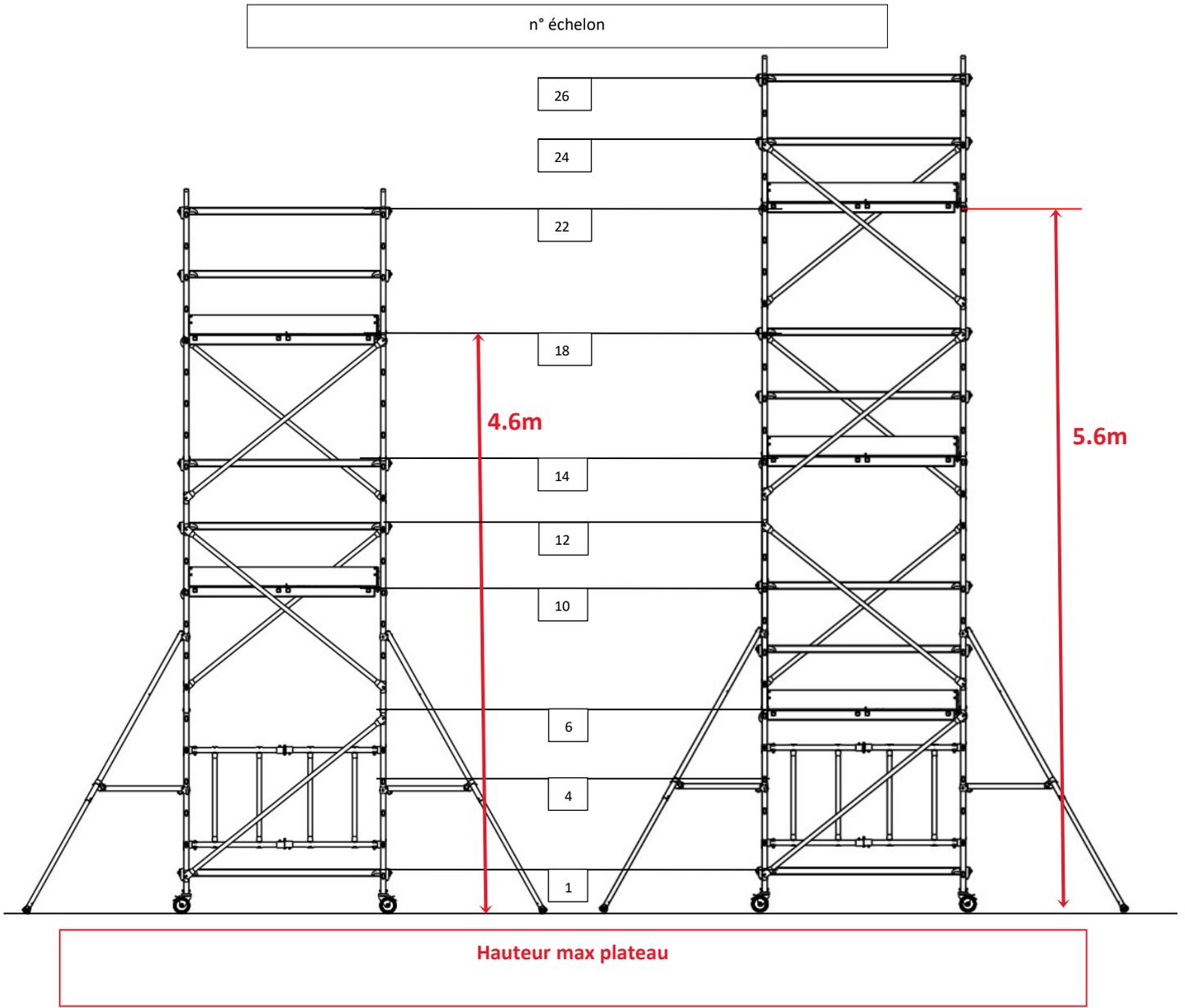
**1-4 : Les schémas de composition des modèles :**



**Hauteur max plateau**



**Hauteur max plateau**



**Hauteur plateau ≠ hauteur travail. Adapter la hauteur plateau à la zone de travail**

		1m	2m	3m	4m	5m	6m
PRODUITS	22408-521 (2m)						
	22408-531 (3m)						
	22408-541 (4m)						
	22408-551 (5m)						
	22408-561 (6m)						

## 1-5 : Précautions de montage, modifications et d'utilisation :

- Le manuel d'instructions doit être disponible sur le lieu d'utilisation de la tour mobile.
- Cette tour mobile d'accès et de travail doit uniquement être utilisée conformément au présent manuel, sans aucune modification.
- Les tours mobiles d'accès et de travail doivent uniquement être utilisées conformément aux réglementations nationales.
- Utilisation intentionnelle en tant que moyen d'accès à la zone de travail.
- Que tous les composants, outils et autres équipements nécessaires pour assembler la tour mobile doivent être disponible sur le chantier.
- Avant d'assembler la tour mobile d'accès et de travail, il convient de vérifier l'emplacement afin d'identifier et de prévenir les phénomènes dangereux lors de l'assemblage, de la modification et du démontage, y compris, sans s'y limiter :
  - Les conditions au sol ;
  - Le niveau de pente ;
  - Les obstacles (terrestre et aérien) ;
  - Les conditions météorologiques ;
  - Les phénomènes dangereux électriques.
- Assembler la tour mobile d'accès et de travail suivant ce manuel de montage et d'utilisation.
- S'assurer que toutes les goupilles nécessaires et tous les verrous soient bien en place.
- Le RUNNER doit être monté et démonté uniquement par un personnel formé aux instructions de montage et d'utilisation.
- Les cours de formation de l'utilisateur ne peuvent pas se substituer aux manuels d'instructions, mais seulement les compléter.
- Seuls les composants TUBESCA-COMABI d'origine spécifiés dans le présent manuel doivent être utilisés.
- Les composants endommagés ou défectueux ne doivent pas être utilisés.
- Pour tout montage d'élément, se référer aux schémas ci-avant §1-4.
- Le port d'EPI (Equipements de Protection Individuels) est obligatoire pour le montage et le démontage.
- Les stabilisateurs doivent toujours être installés en respectant leurs positions angulaires, se référer aux schémas et tableau ci-après §2-8-2 (Règles de montage stabilisateurs).
- Montage à 2 personnes.
- L'accès aux différents niveaux s'effectue par l'intérieur de la tour mobile via les trappes.
- Le hissage des éléments pour l'élévation du produit se font du côté garde-corps une fois celui-ci mis.
- Le hissage des outils ou autres éléments pendant l'utilisation du produit se fait par les trappes d'accès des plateformes.
- Ce produit doit uniquement être utilisé conformément au manuel d'instructions.
- Les tours mobiles d'accès et de travail conçus conformément à l'EN 1004-1 ne sont pas des points d'ancrage pour les systèmes d'arrêt de chute.
- Le travail sur un plateau n'est autorisé qu'avec un garde-corps complet comprenant les mains courantes, les lisses intermédiaires et les plinthes.
- Après assemblage ou modification, les informations minimales suivantes doivent être affichées sur la tour mobile d'accès et de travail et être clairement visibles depuis le sol (par exemple sur une étiquette) :
  - Le nom et les coordonnées de la personne responsable ;
  - Si la tour mobile d'accès et de travail est prêt ou non à être utilisée ;
  - La classe de chargement et la charge uniformément répartie ;
  - Si la tour mobile d'accès et de travail est uniquement destinée à un usage à l'intérieur ;
  - La date d'assemblage.

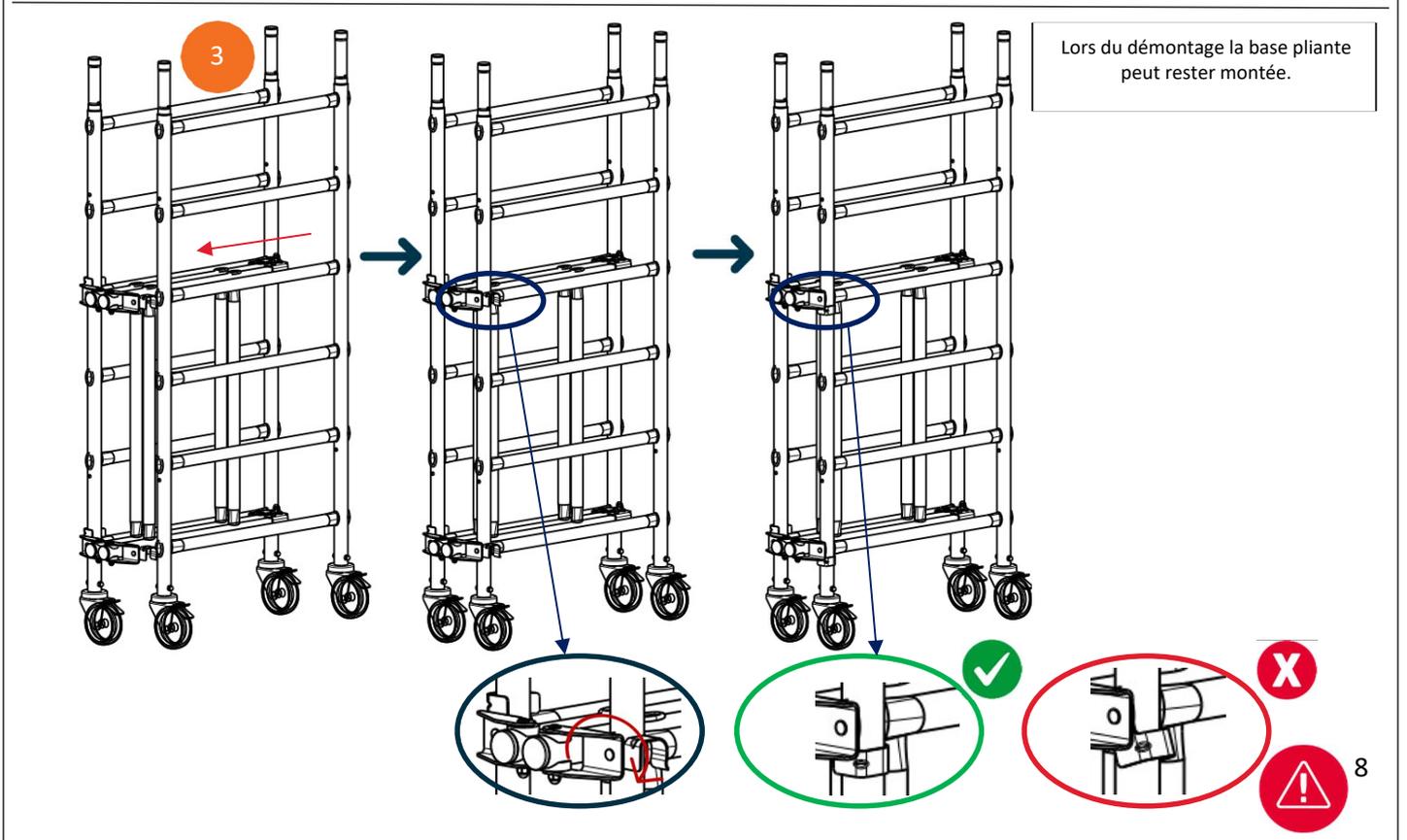
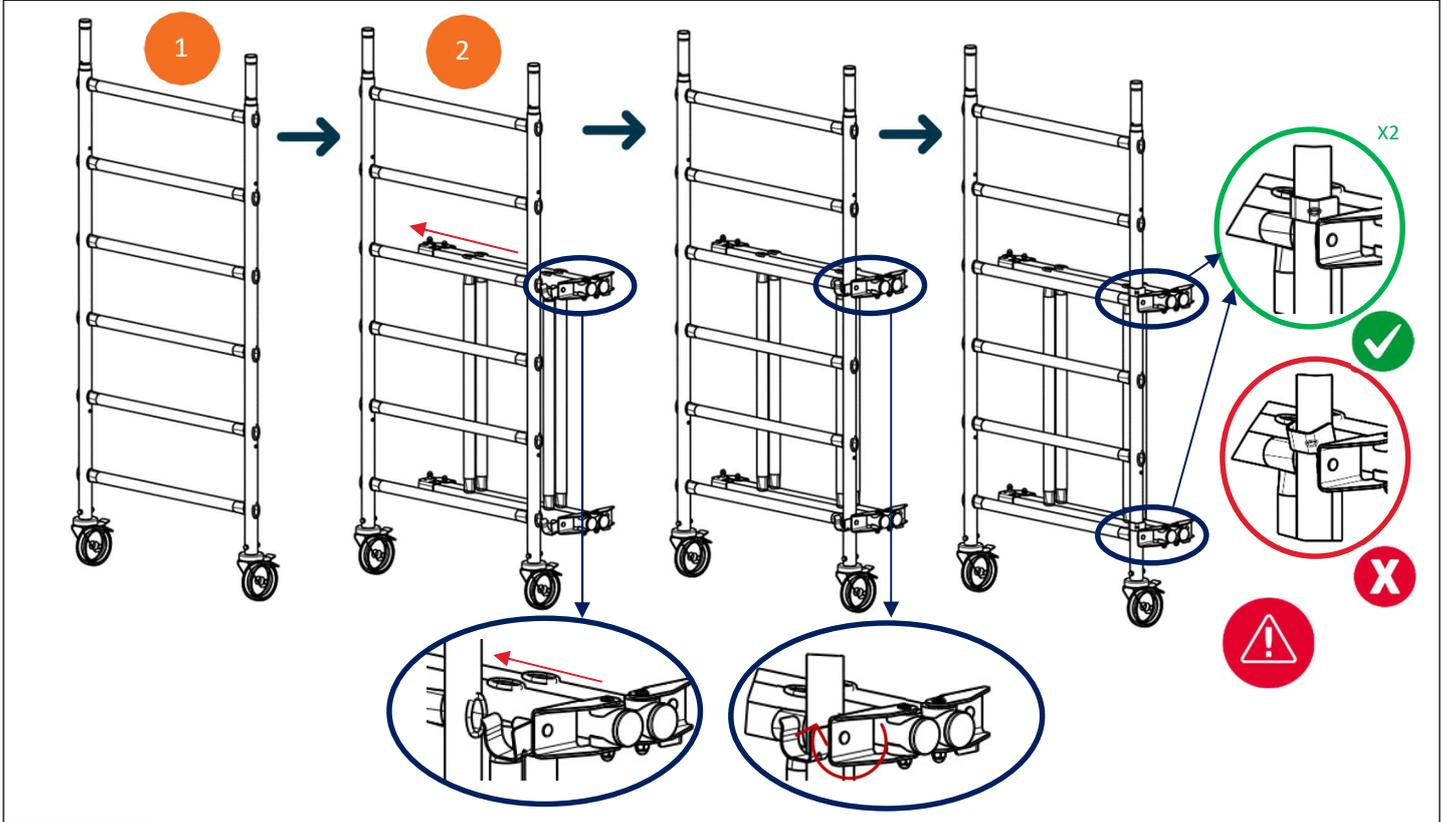
Notice réalisée à l'aide de l'analyse de risques du RUNNER.



## Chapitre 2 : Le montage

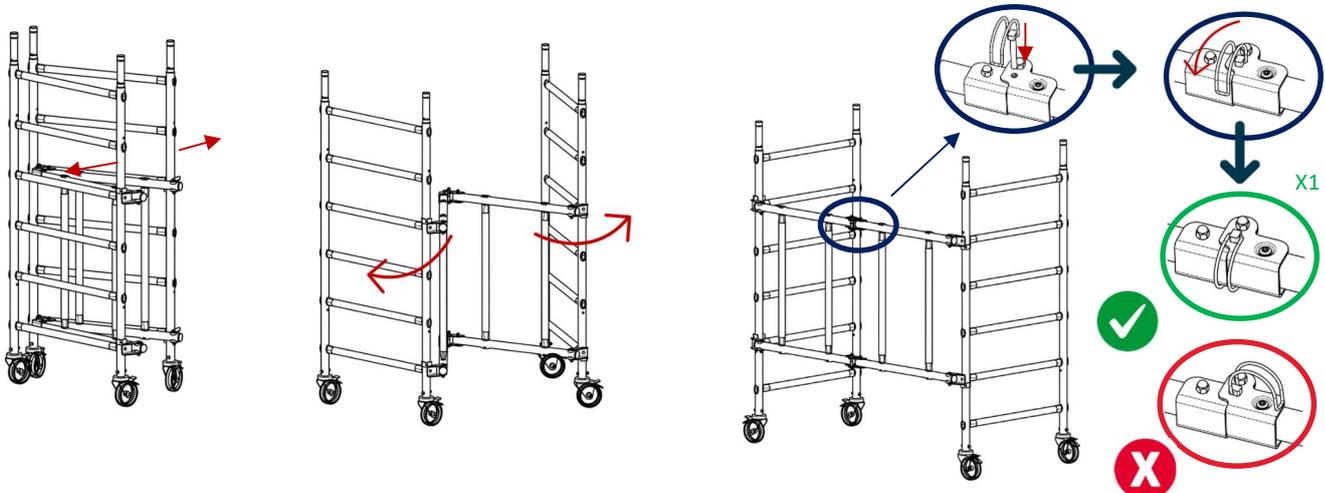


### 2-1 : Base pliante:



## 2-2 : Déploiement de la base :

4



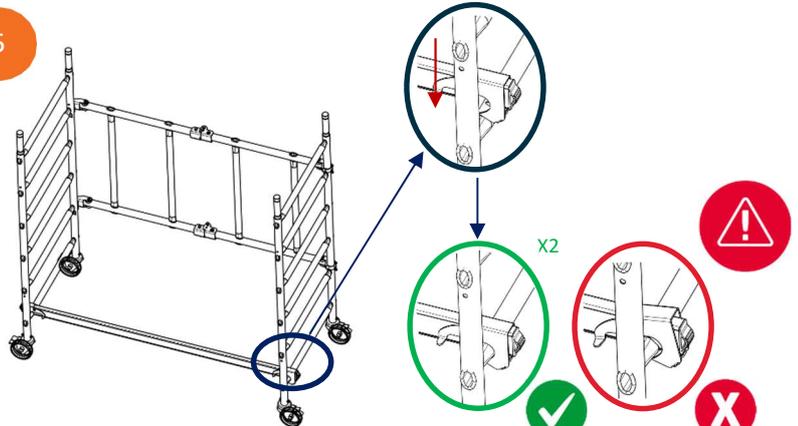
Blocage roue

Avant de continuer bloquer les roues

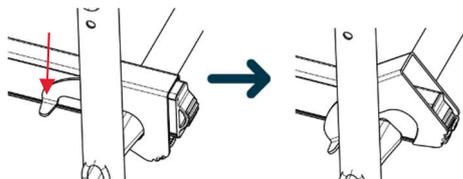


## 2-3 : Lisse basse :

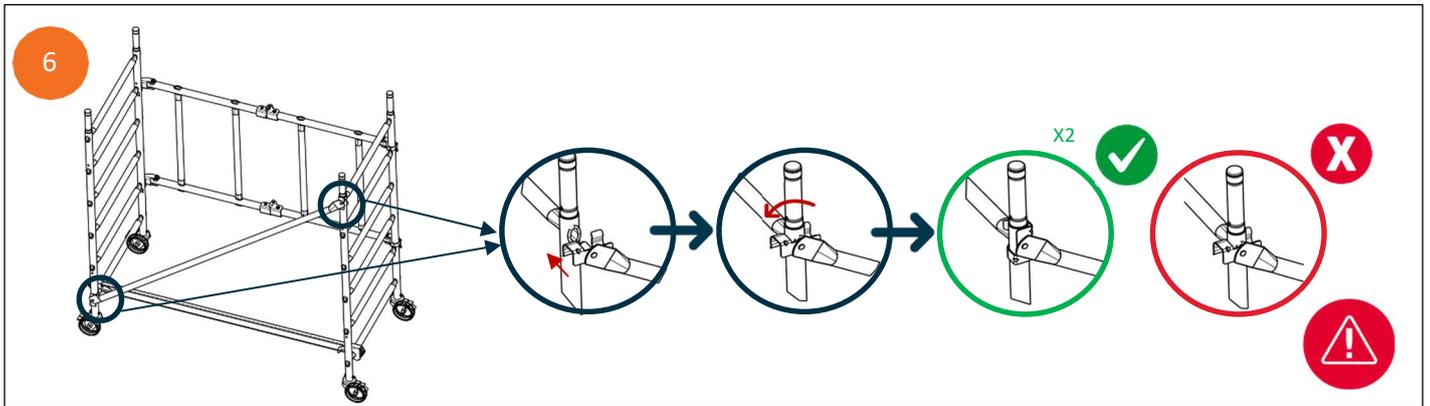
5



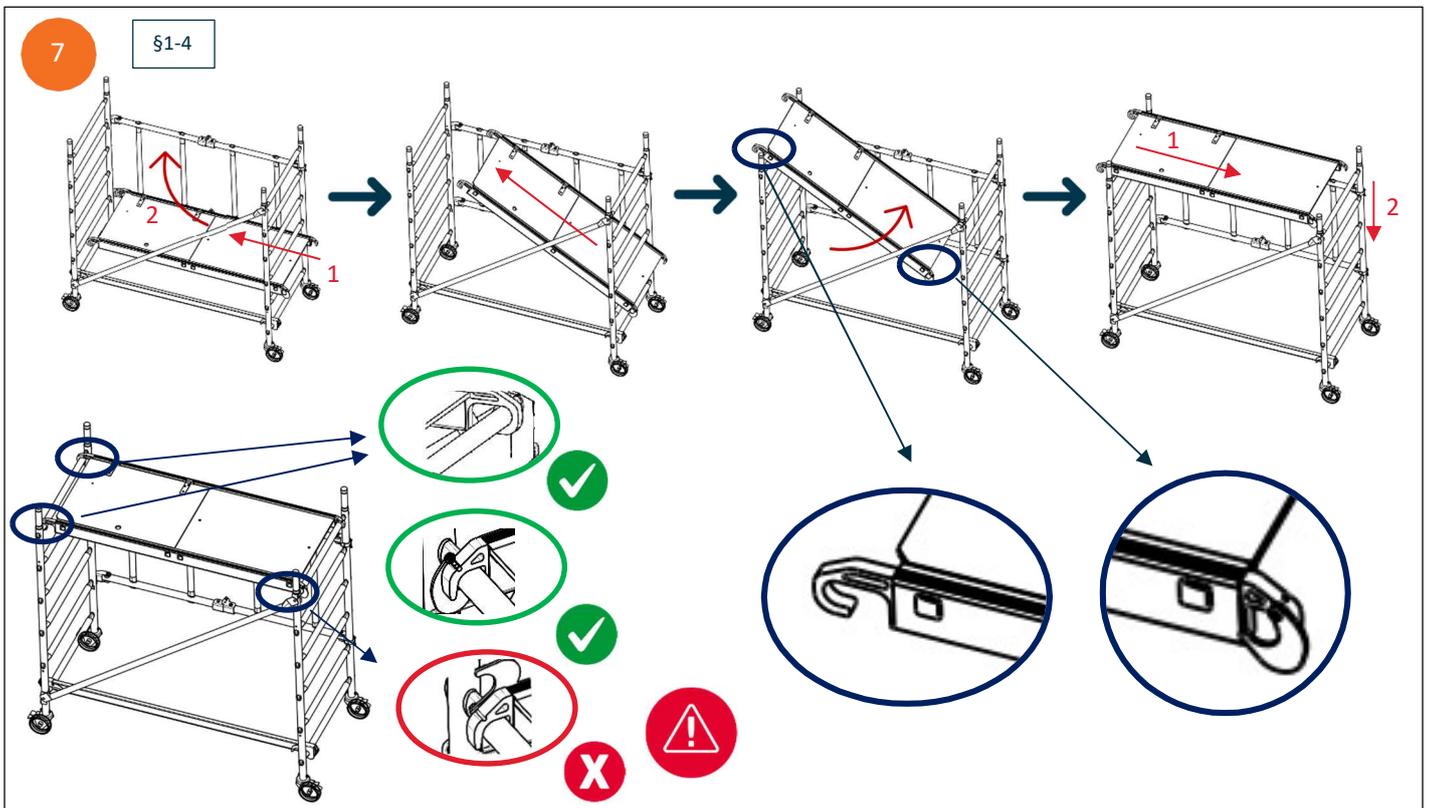
Déverrouillage lisse



## 2-4 : Diagonale :

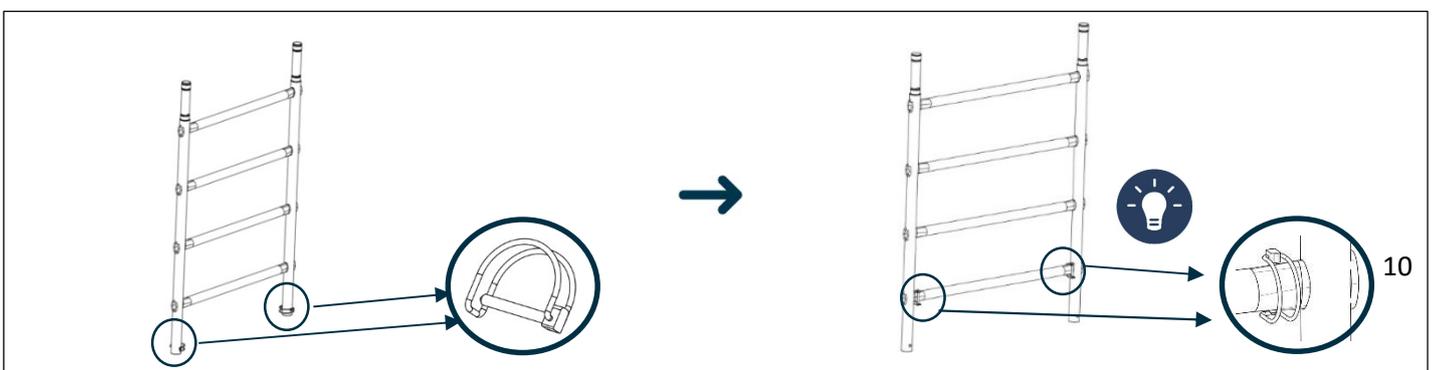


## 2-5 : Plateau :

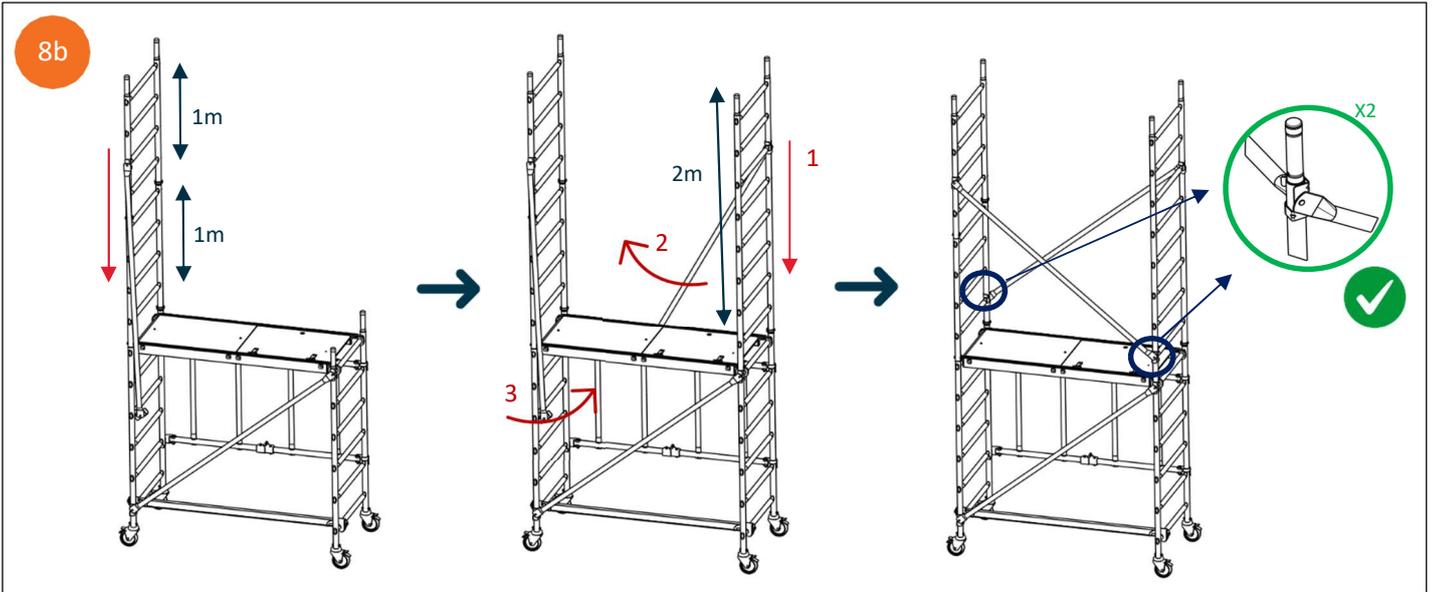


## 2-6 : Echelles :

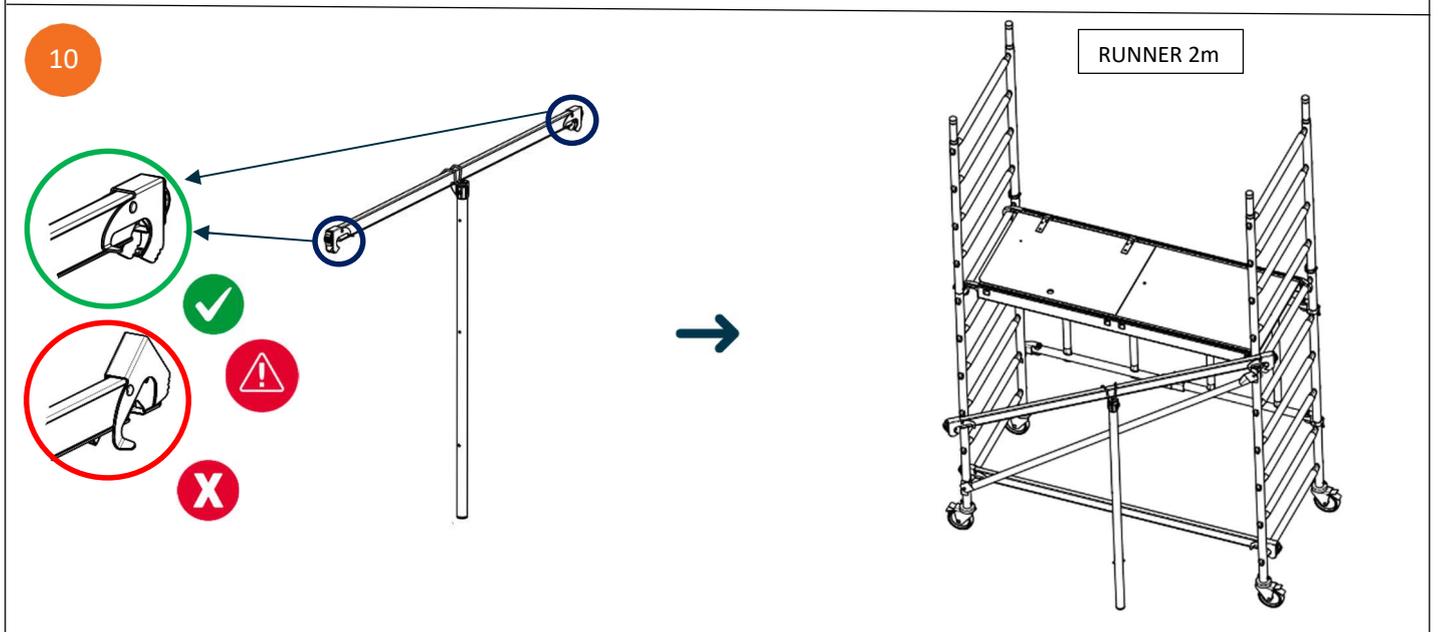
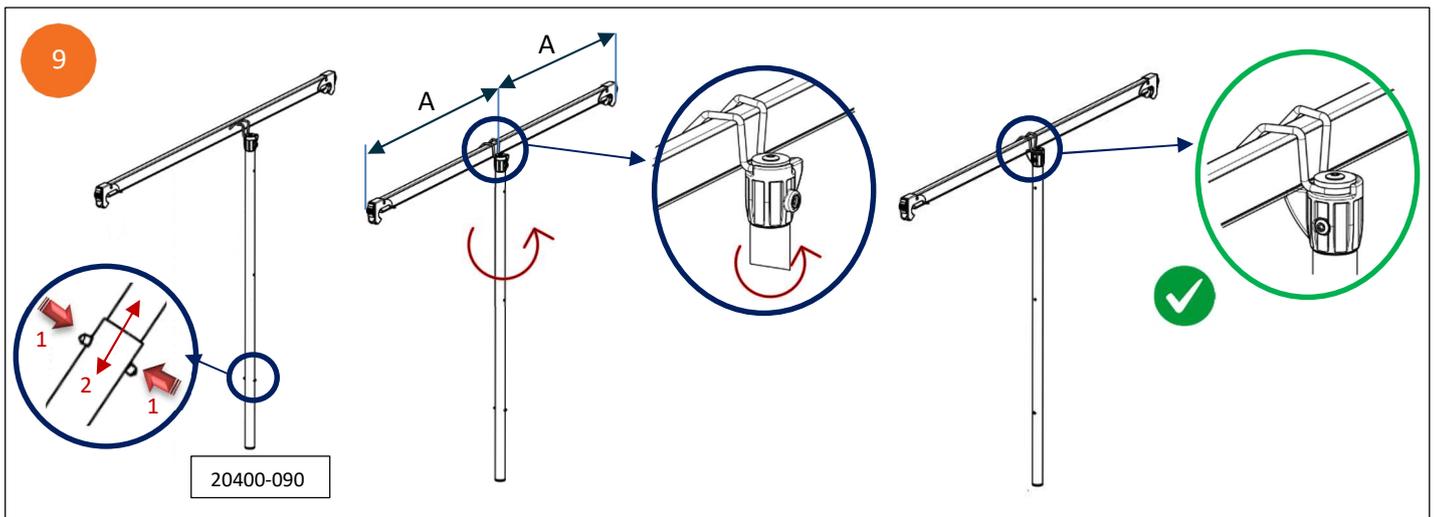
### 2-6-1 : Astuce

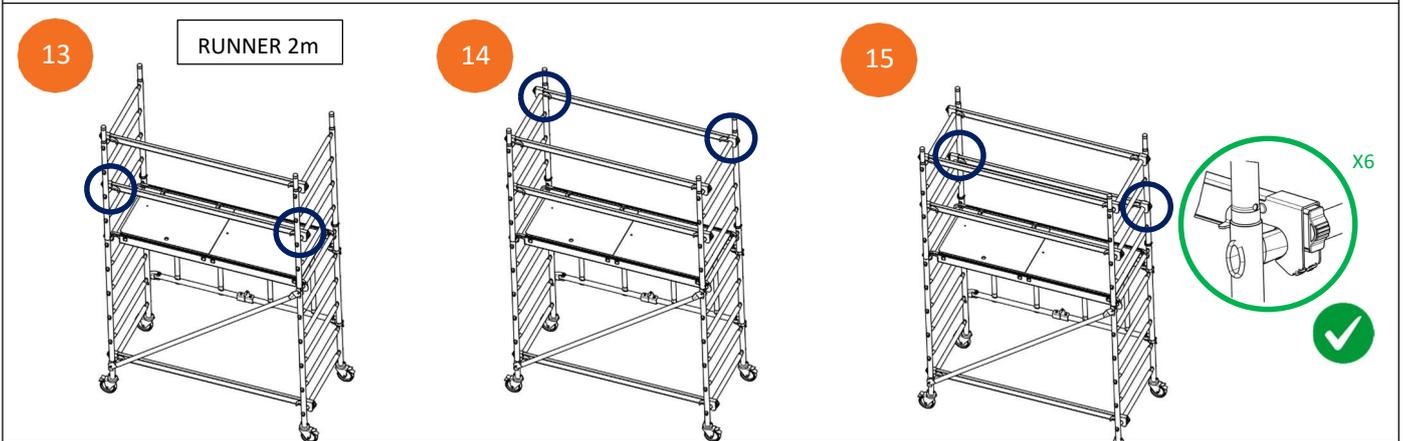
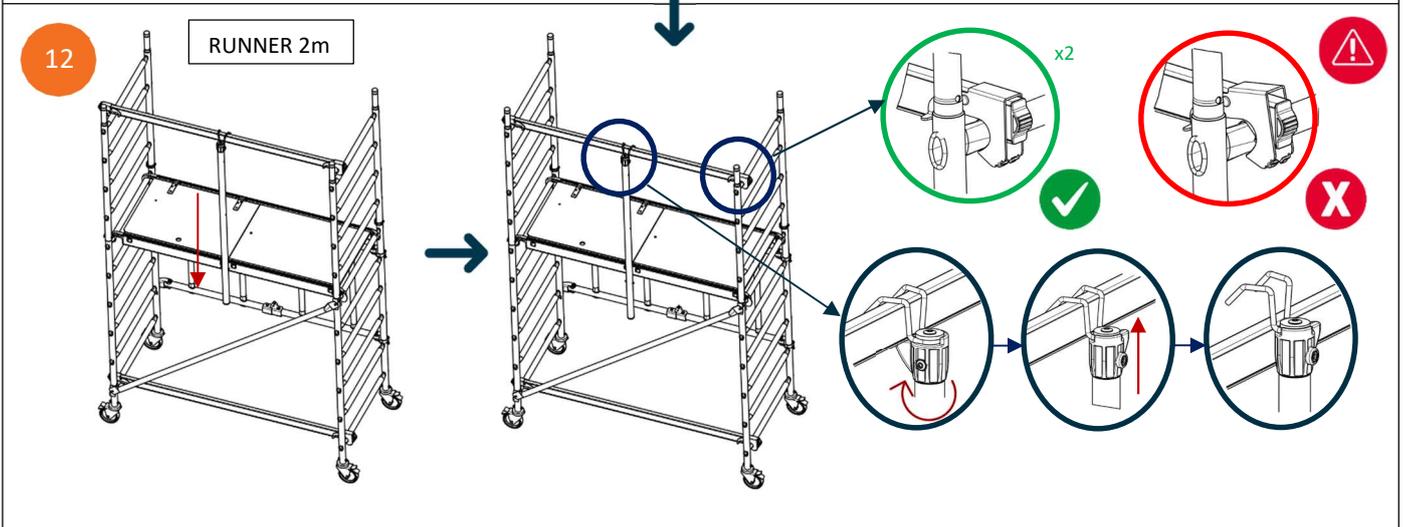
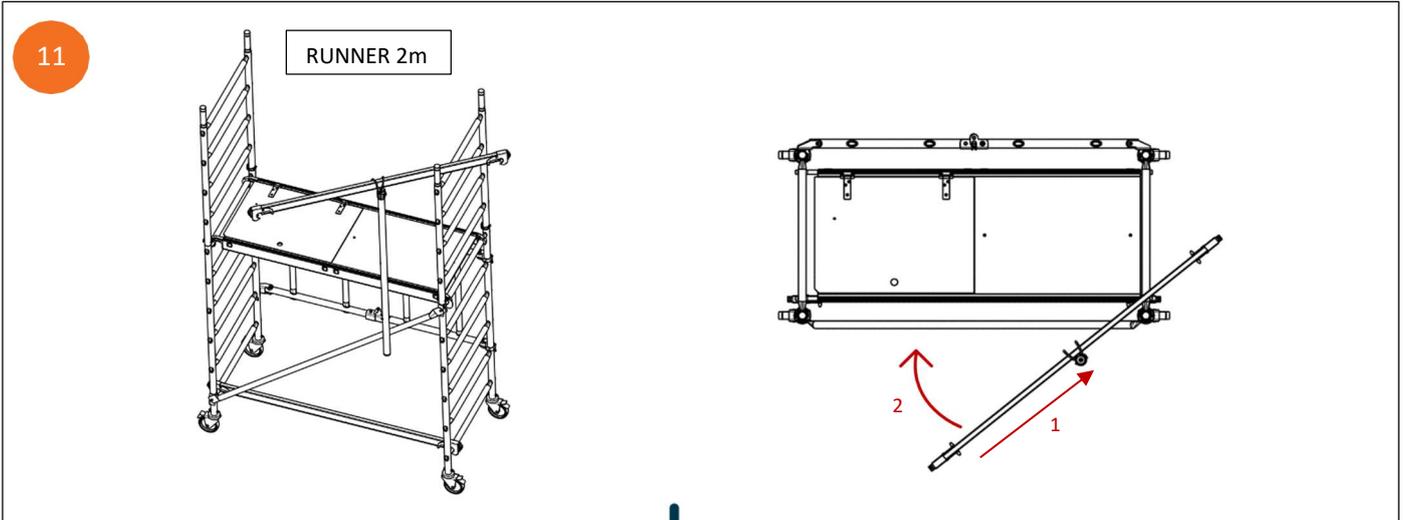




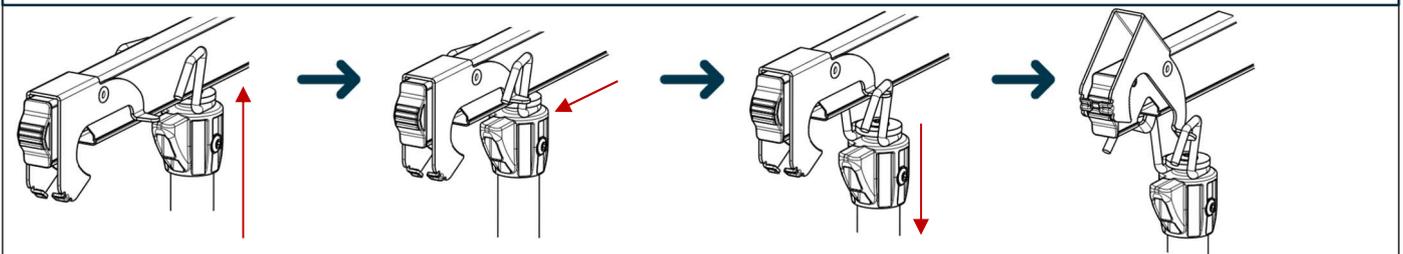


**2-7 : Lisses :**





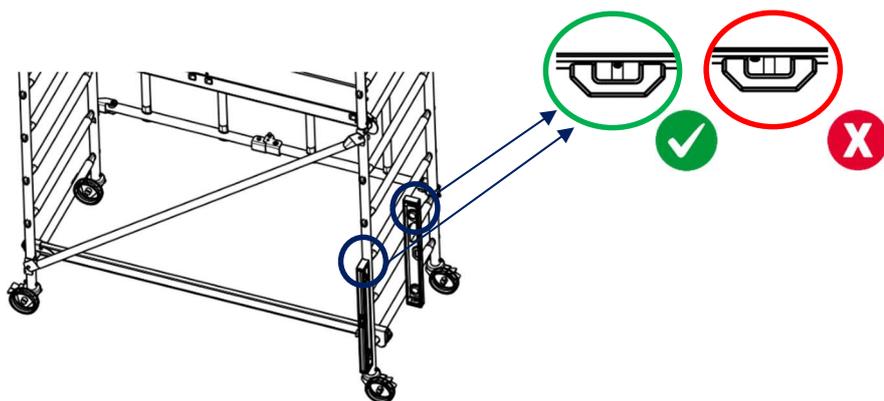
Déverrouillage verrou lisse



## 2-8 : Stabilisateurs :

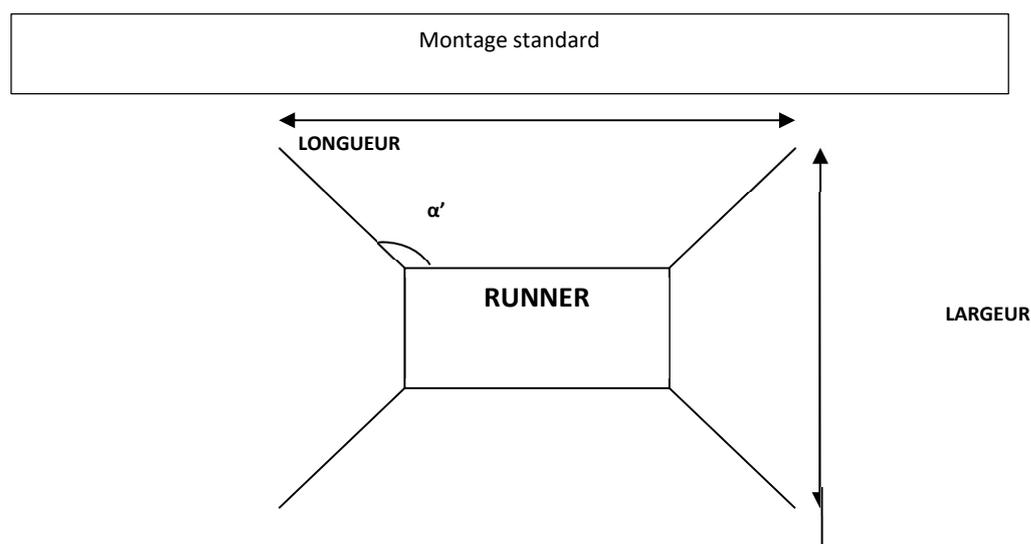
### 2-8-1 : Mise à niveau base :

**Avant de continuer :** Mettre la base a son emplacement, blocage des roues à l'aide du frein.  
Mettre de niveau l'équipement

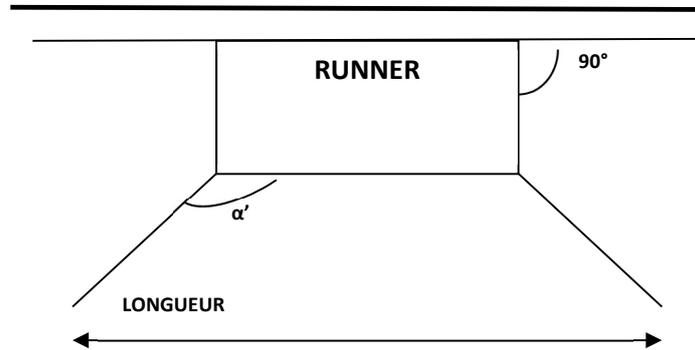


Après montage des échelles et des lisses bien s'assurer à l'aide d'un niveau de la verticalité de la structure dans les deux directions

### 2-8-2 : Règles de montage :



Montage le long d'un mur



POSITION STABILISATEURS/STABILISER POSITION					
RUNNER 2 m			RUNNER 3 -> 6 m		
LONG /LENGTH (m)	LARG/WIDTH (m)	$\alpha^\circ$	LONG /LENGTH (m)	LARG/WIDTH (m)	$\alpha^\circ$
3,1	3,4	120	3,6	4,2	120

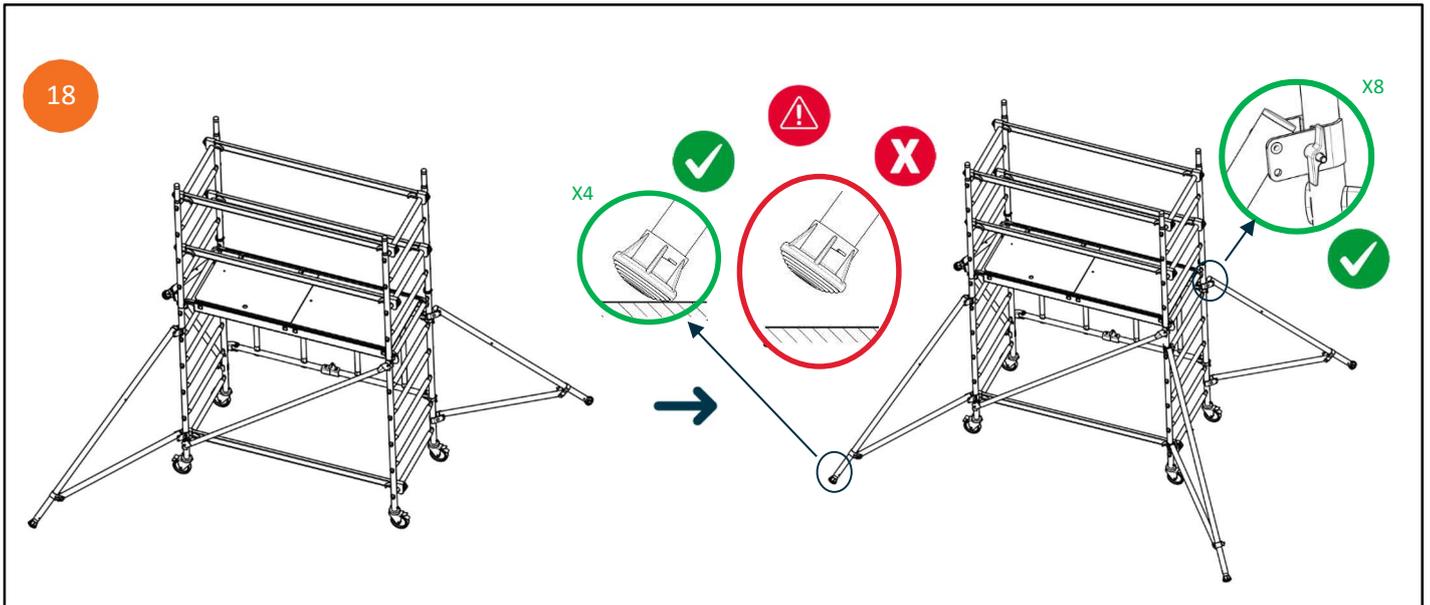
### 2-8-3 : Montage

**16** RUNNER 2m

RUNNER 3 à 6m

---

**17**

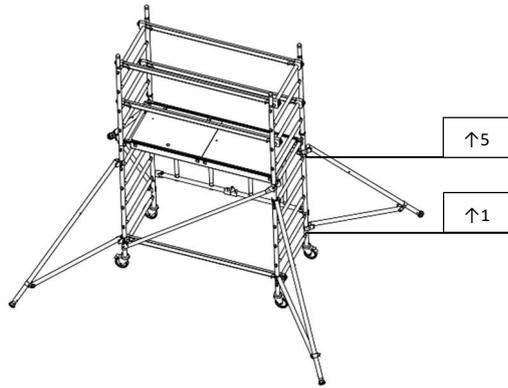


Avant de poursuivre vérifier que les stabilisateurs ne bougent plus, pour cela il faut que :

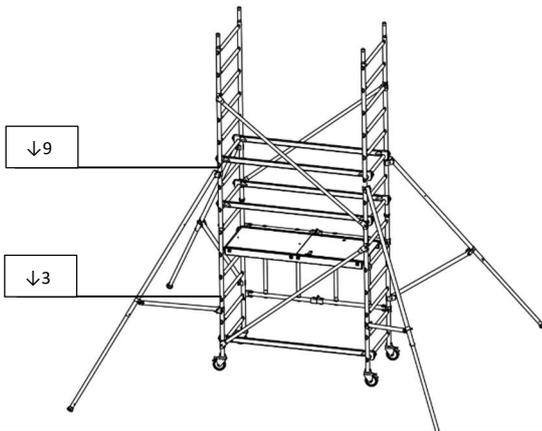
- les stabilisateurs touchent le sol
- distances et angles conforme aux règles de montage
- les verrous soient à leurs place et bien serrés
- les roues soient bloqués à l'aide du frein

## POSITION DES STABILISATEURS SUIVANT VERSION

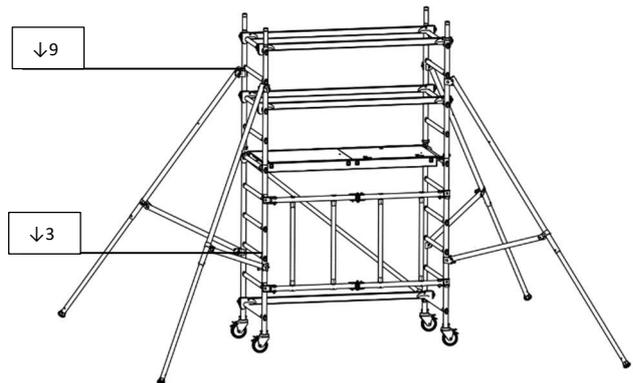
## RUNNER 2m



## RUNNER 3-5m

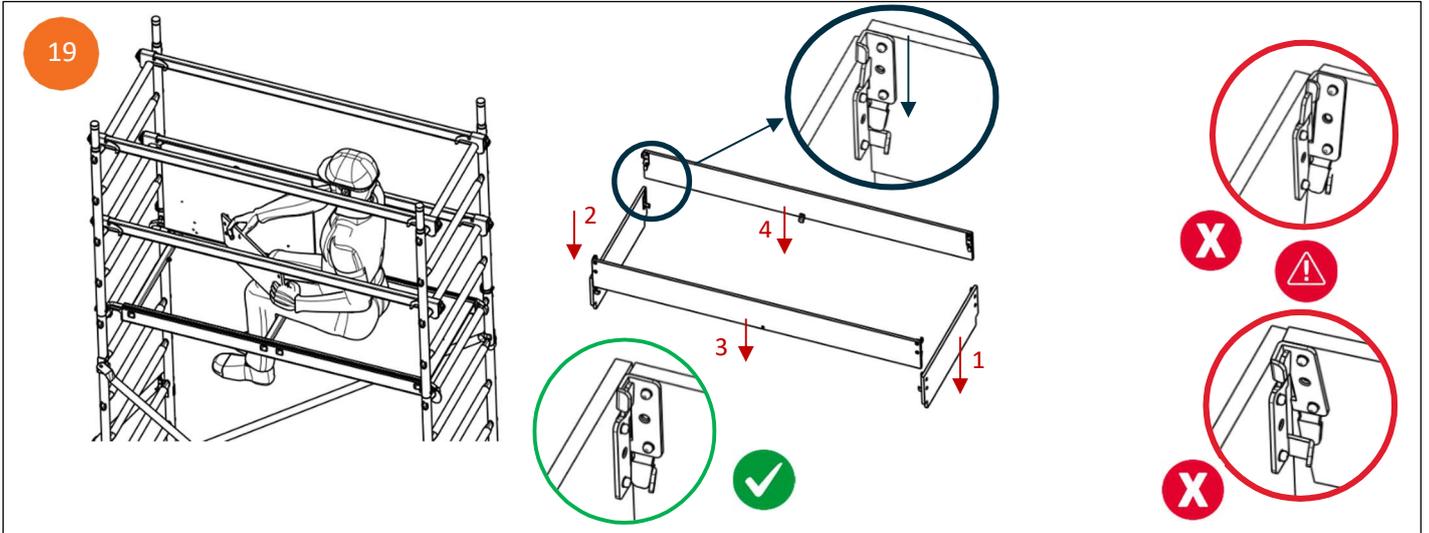


## RUNNER 4-6m



**Déployer totalement les stabilisateurs §2.8.3 et §1.4**

## 2-9 : Plinthes :

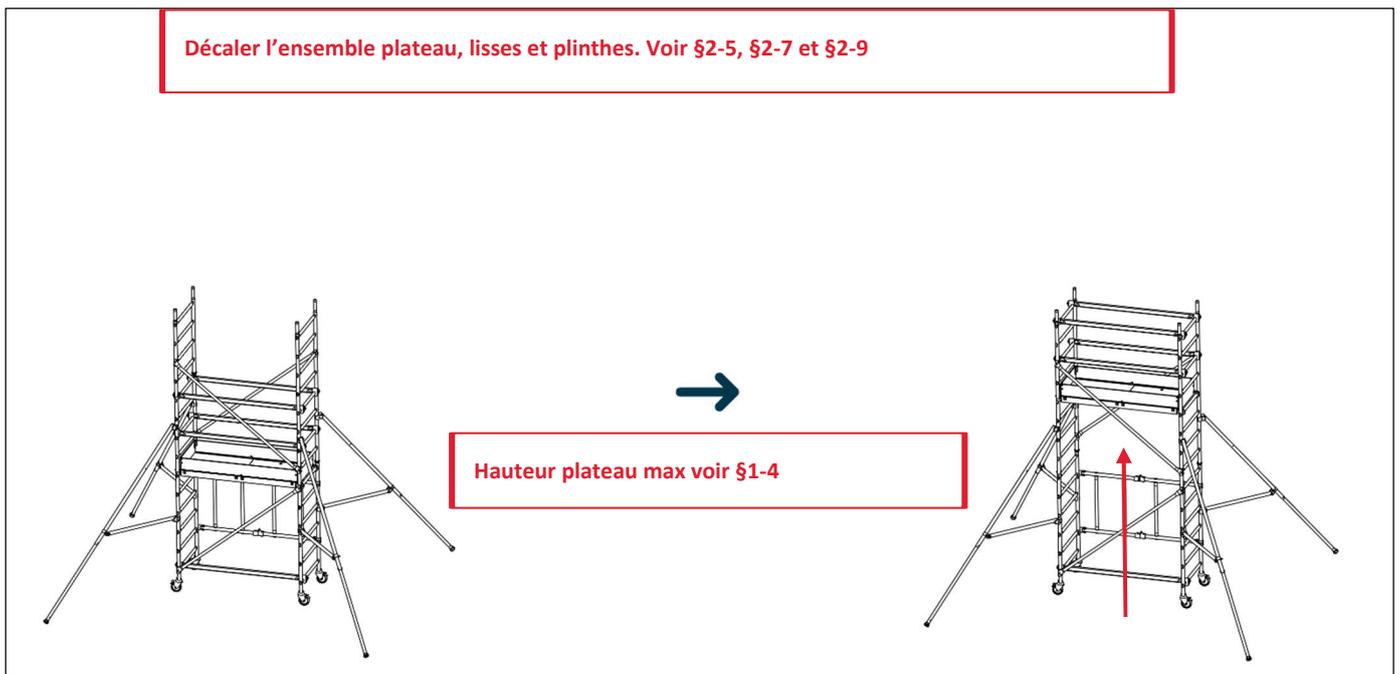


## 2-10 : Niveau supplémentaire :

Attention, suivant la hauteur souhaitée, la base est différente. Voir §2-6

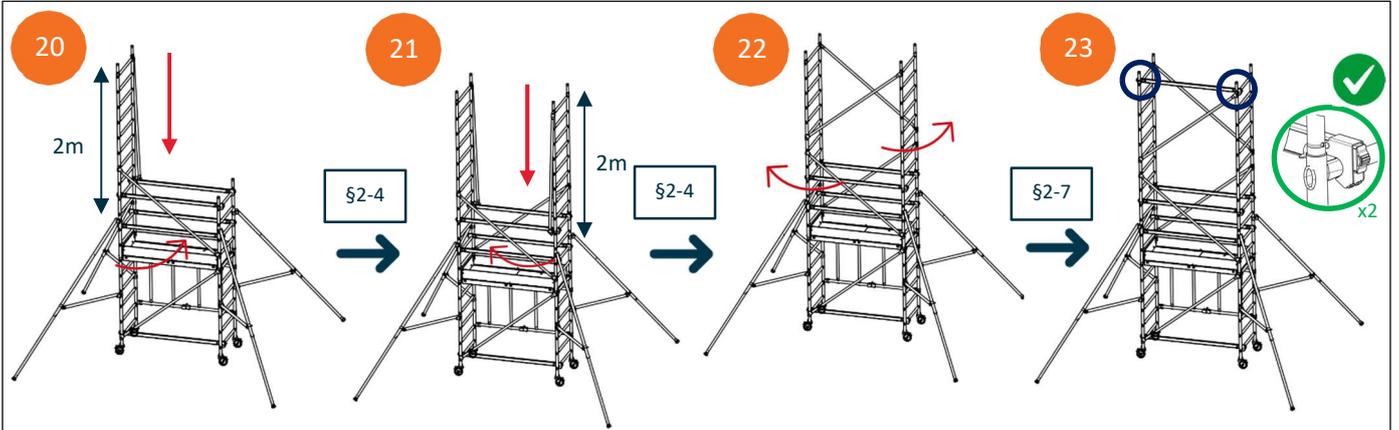
### 2-10-1 : RUNNER 3m

Décaler l'ensemble plateau, lisses et plinthes. Voir §2-5, §2-7 et §2-9

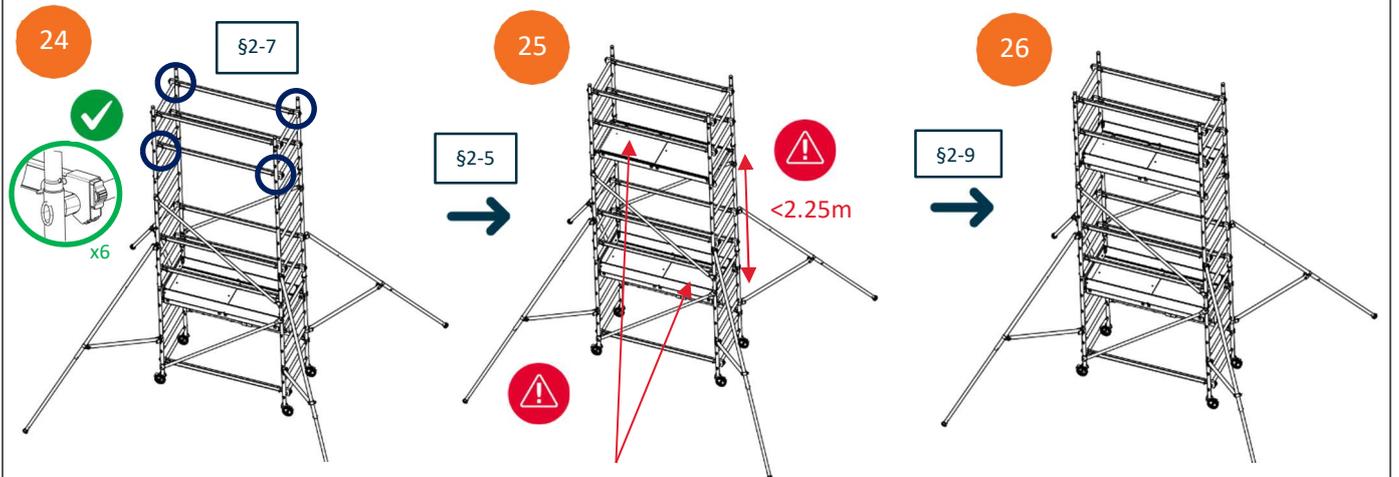


## 2-10-2 : RUNNER 4m , 6m

Partir de la base montée §2.9



Emplacement des diagonales voir §1-4



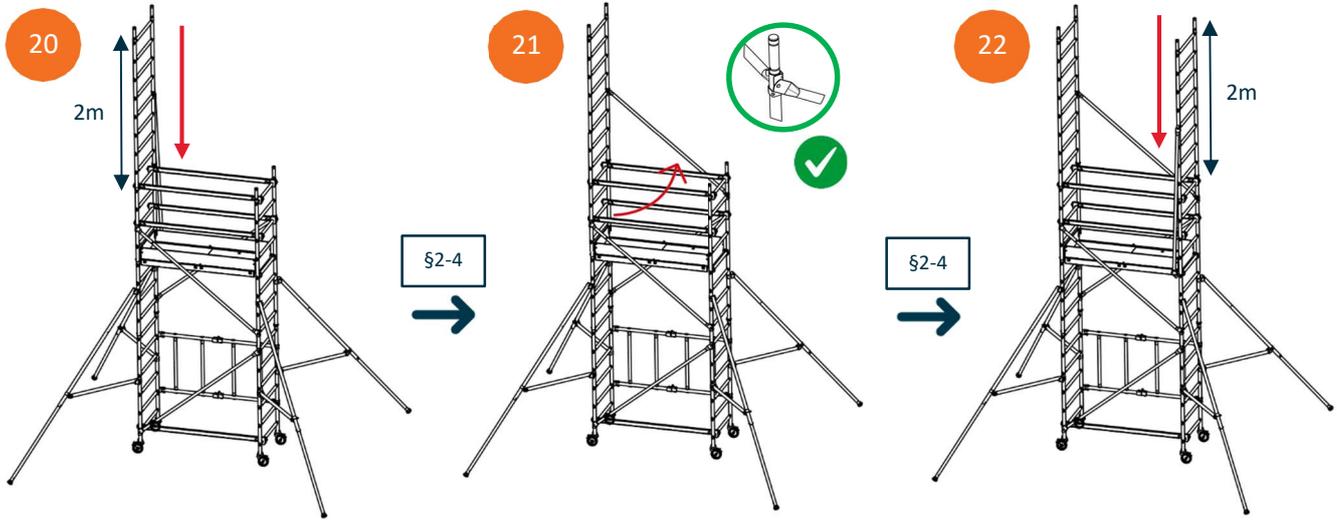
Inverser le coté de la trappe.

Hauteur plateau max voir §1-4

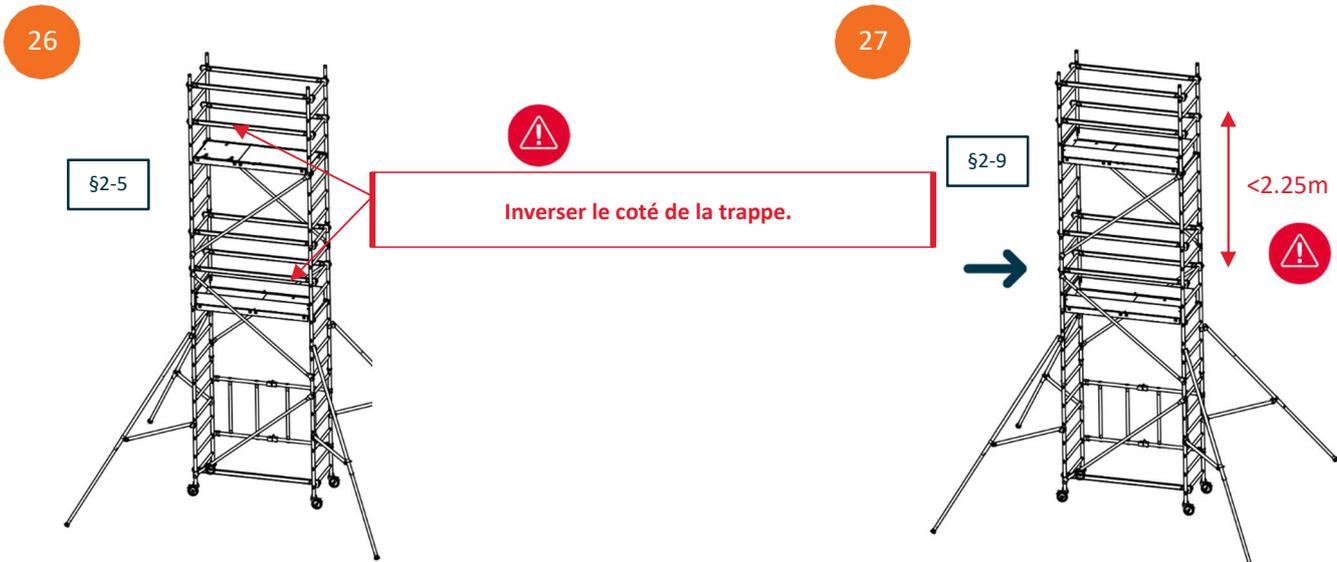
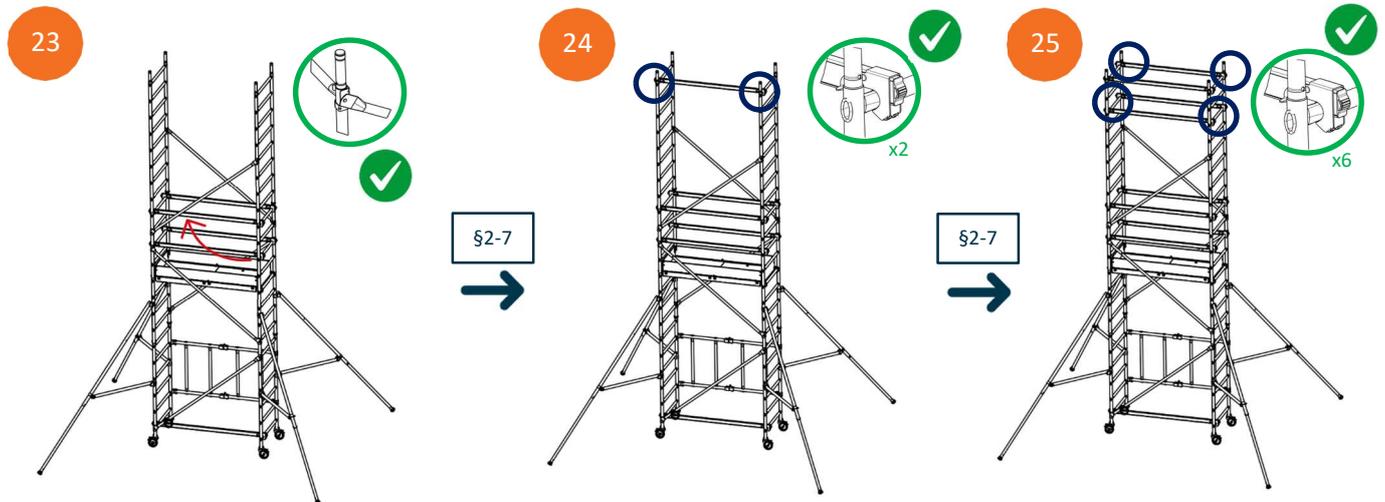
Pour un RUNNER 6m refaire les étapes 20 à 26

### 2-10-3 : RUNNER 5m

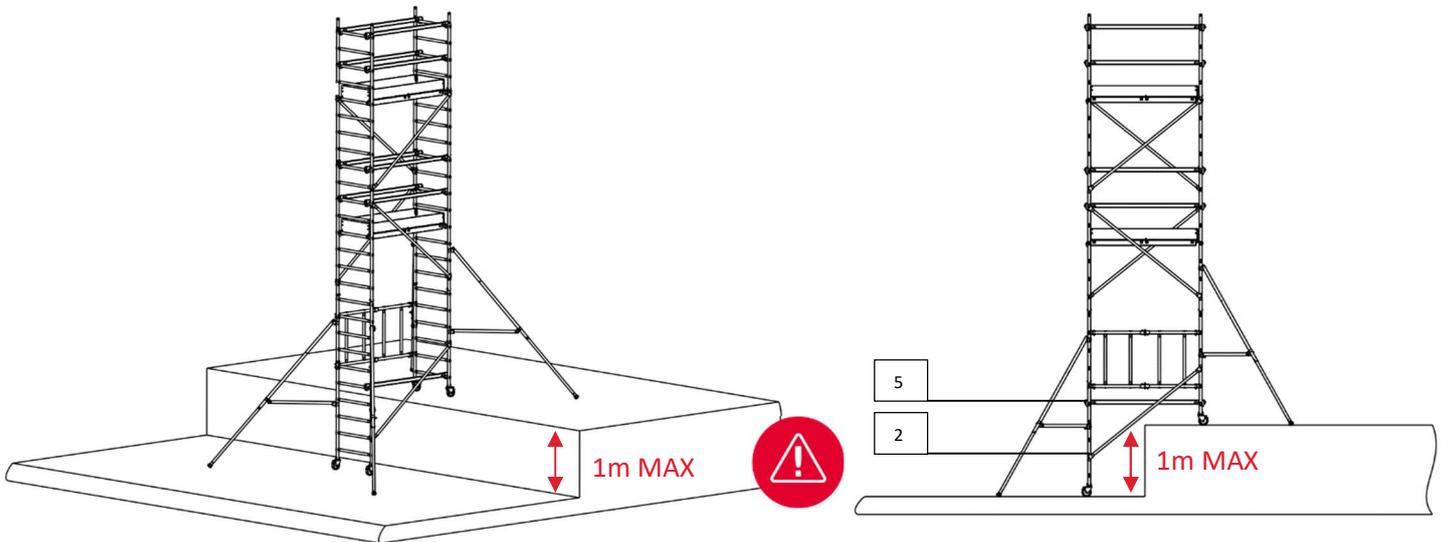
Partir de la base montée §2.10.1



Emplacement des diagonales voir §1-4



## 2-11 : Décalage de niveau :



**En utilisation décalage de niveau, la tour mobile doit être montée impérativement en suivant ce schéma.**

## Chapitre 3 : L'après montage et l'avant utilisation

La conformité du montage doit être vérifiée par le responsable chargé par le chef d'entreprise de la sécurité sur le chantier. Les vérifications porteront sur :

- Le bon état de la structure.
- L'assemblage complet de la structure
- Vérifier si la tour mobile est correct et complet
- Vérifier si la tour mobile est vertical ou s'il nécessite un réglage
- Vérifier qu'aucun changement environnemental n'a une incidence sur l'utilisation en toute sécurité de la tour mobile
- Vérifier que les stabilisateurs, les pieds stabilisateurs sont conformes au manuel d'instructions
- Les freins. (roues bloquées)
- Le calage (pour pallier aux défauts locaux de planéité)



**Respecter IMPÉRATIVEMENT les consignes de la notice fourni avec le produit.**

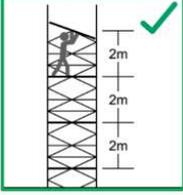
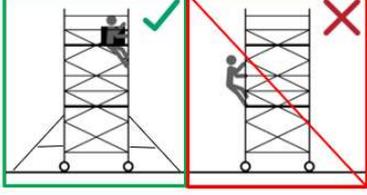
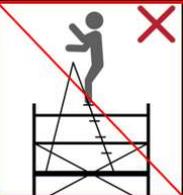
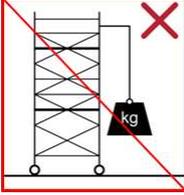
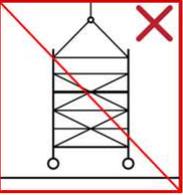
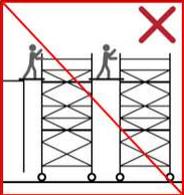
**Cette notice doit être disponible sur l'emplacement de l'utilisation de la tour mobile d'accès et de travail**

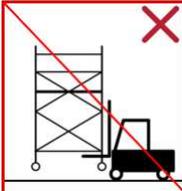
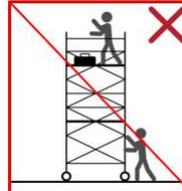
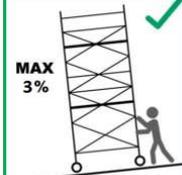
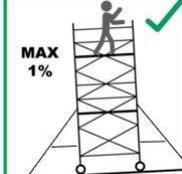
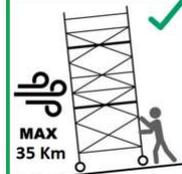
Vérifier le bon état général du produit avant chaque utilisation et plus particulièrement les organes de sécurité (état des pièces et leur géométrie, en cas de pièces à remplacer n'utiliser que des composants TUBESACOMABI, voir fiche SAV constructeur

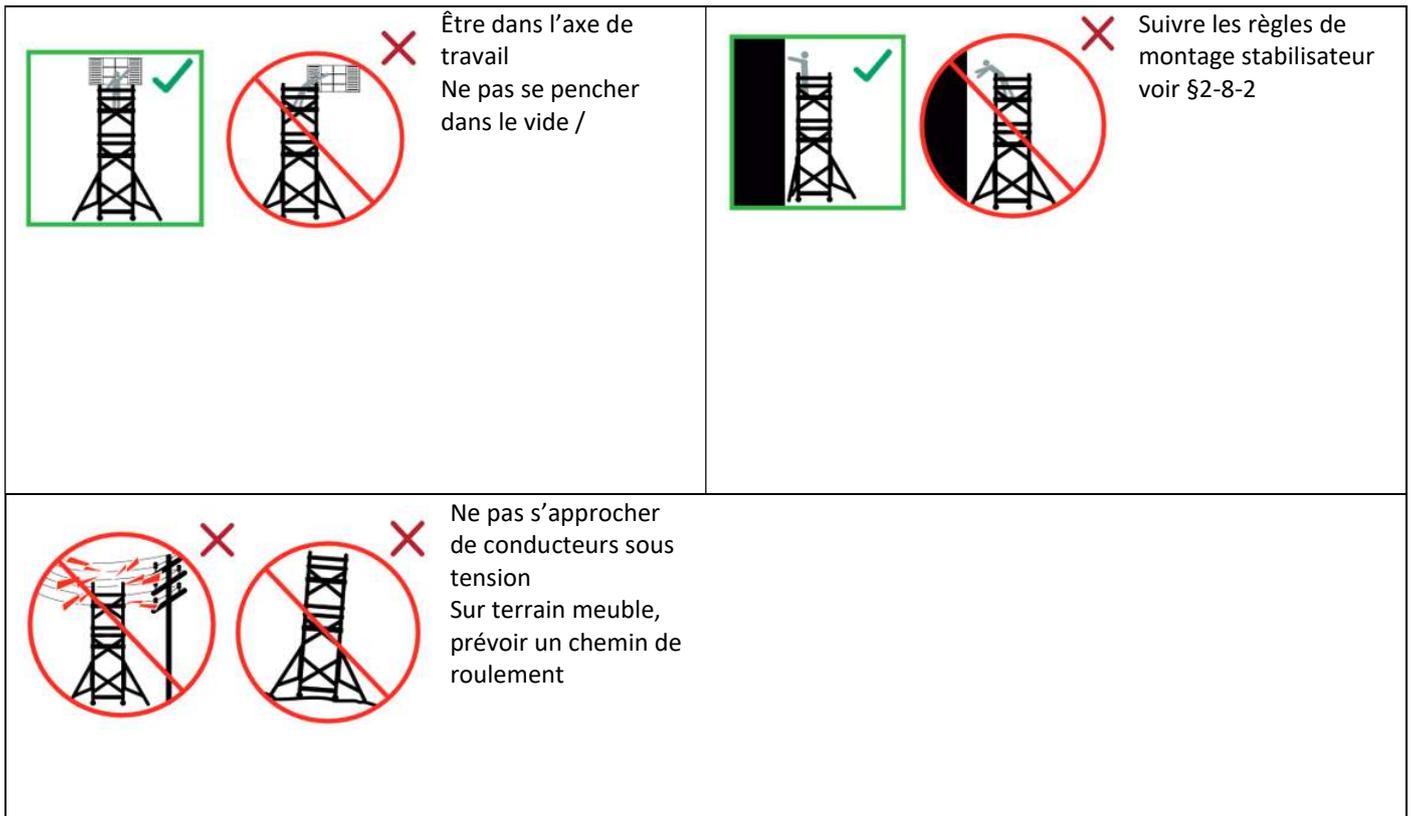
<https://www.tubescacomabi.com/fr/centre-de-documentation> rubrique vues éclatées SAV,

Référence pièces se reporter aux tableaux §1.3

## Chapitre 4 : Les consignes

	<p>2 m entre plateau pour l'ensemble de l'assemblage et le démontage</p>	 <p>Ne pas grimper sur la partie extérieure de la tour mobile accès et de travail</p>
	<p>Ne pas utiliser d'échelle ou tout autre moyen pour augmenter la hauteur</p>	 <p>Ne pas suspendre d'objets lourds à la tour mobile accès et de travail</p>
	<p>Ne pas suspendre la tour mobile accès et de travail e</p>	 <p>Ne pas créer de passerelles entre les tours mobile accès et de travail ou d'autres structures</p>

	<p>Ne pas soulever la tour mobile accès et de travail avec un équipement mécanique</p>		<p>Ne pas déplacer la tour mobile accès et de travail lorsqu'il y a des personnes ou du matériel dessus</p>
	<p>Ne pas se tenir debout sur un plateau non protégé</p>		<p>Inclinaison maximale lors du déplacement</p>
	<p>Inclinaison maximale pour les travaux</p>		<p>Vitesse maximale lors d'un déplacement</p>
	<p>Vitesse maximale du vent pour les travaux</p>		<p>Respecter les charges admissibles sur les plateaux et la structure</p>

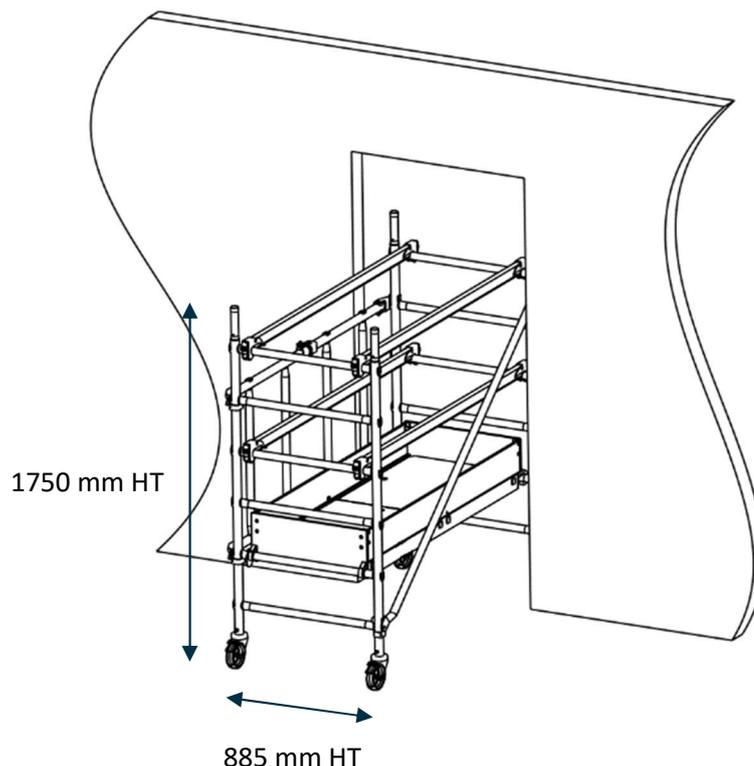


Cette notice ne remplace pas la réglementation en vigueur à laquelle il convient de se référer.

- Respecter les charges admissibles sur les plateaux et la structure.
- Les forces horizontales ne doivent pas dépasser 30Kg.
- Vent limite avec stabilisateurs = 35 km/h.
- Vent supérieur à 35 km/h : amarrer la tour mobile accès et de travail.
- Vent supérieur à 45 km/h : démonter la tour mobile suivant §7.
- Ne pas s'approcher de conducteurs nus sous tension.
- Dans les zones accessibles au public, interdire l'accès de l'appareil à celui-ci.
- Baliser la zone d'implantation en cas de passage d'engins, de véhicules...
- Vérifier que dans la zone de déplacement il n'y ait pas d'obstacles aériens.
- Les tours mobile accès et de travail ne doivent être déplacés que manuellement et sur un sol solide, de niveau, et sans obstacle au sol ou aérien. La vitesse normale de marche d'un homme ne doit pas être dépassée pendant le déplacement. **La hauteur de la tour mobile accès et de travail a déplacé ne doit pas excéder 6m de hauteur et aucune personne ne doit être sur cet équipement.**
- Conserver les stabilisateurs fixés sur la tour mobile accès et de travail pendant le déplacement (Jeu entre platine d'appui et sol réduit au minimum).
- Le sol sur lequel la tour mobile accès et de travail se déplace doit être capable de supporter les descentes de charges.
- Pour les terrains meubles (sols non stabilisé, gravier, etc.), prévoir un chemin de roulement.
- Le RUNNER se déplace à deux personnes, on "Pousse" la tour mobile accès et de travail, on ne le "tire" pas à une hauteur maxi indiquée par le fabricant.
- Lors que la tour mobile d'accès et de travail est laissée sans surveillance, bien s'assurer de la bonne fonction des stabilisateurs (voir § 2-8-2), interdire l'accès à toute personne non autorisée et protégée des conditions météorologiques.

- Les tours mobiles ne sont pas conçus pour être bâchées.
- Les tours mobiles conformes à l'EN 1004-1 ne sont pas conçus pour être utilisées comme moyen de protection périphérique.
- Les tours mobiles conformes à l'EN 1004-1 ne sont pas conçus pour être utilisées comme moyen d'entrer ou de sortir d'autres structures, par exemple comme un escalier.
- Il est interdit
  - D'utiliser une potence, même manuelle, placée sur l'extérieur de la tour mobile.
  - De bâcher la tour mobile accès et de travail, même partiellement.
  - D'augmenter la hauteur au-delà de celle autorisée.
  - D'utiliser des composants autres que ceux fournis et décrits dans la nomenclature.
  - D'utiliser des composants détériorés.
  - D'utiliser une tour mobile accès et de travail qui n'a pas été montée verticalement (tolérance : 1%).
  - D'utiliser une tour mobile accès et de travail qui n'a pas été montée suivant les instructions de ce manuel.
  - D'établir un pont entre une tour mobile accès et de travail et un bâtiment ou entre deux tours mobiles.
  - D'appuyer une échelle d'accès sur la tour mobile.
  - De sauter sur les plateaux.
  - D'utiliser des planches comme plateau.
  - D'accéder par l'extérieur au plateau de travail.
  - Déplacer la tour mobile accès et de travail sur un sol de pente maxi 3%.
  - De déplacer une tour mobile accès et de travail avec un véhicule à moteur.
  - De déplacer la tour mobile accès et de travail avec un vent supérieur à 35 km/h.
  - De déplacer la tour mobile accès et de travail lorsque du personnel ou du matériel se trouve sur celle-ci.
  - De soulever la tour mobile accès et de travail à la grue ou avec un pont roulant.
  - De bloquer la trappe en position ouvert.

## Chapitre 5 : Passage de porte de la base



## Chapitre 6 : La vérification, l'entretien, la maintenance et le démontage

- Après chaque chantier, veillez à nettoyer la tour mobile avec un chiffon propre.

### Inspecter les pièces avant chaque montage et particulièrement :

- les bandages et les freins des roues.
- Les dispositifs de sécurité.
- Les crochets des plateaux de travail et leurs fixations.
- Les contreplaqués des plateaux de travail.
- les colliers de fixation des stabilisateurs.

### Toutes pièces ayant subi :

- Une déformation permanente.
- Des perçages.
- Des entailles (par meulage par exemple...)
- Une forte oxydation

**... est à rebuter !**

### En cas de doute, échanger le composant.

#### Lors de l'échange de composant, il est impératif de bien remettre une pièce d'origine.

Maintenir les pièces propres et les dispositifs de sécurité en bon état de fonctionnement.

Remplacer ou nettoyer toutes les plaques ou autocollants donnant les consignes d'utilisation et de sécurité.

### Vérifications :

- Ce produit doit être contrôlé périodiquement et les résultats de ces contrôles doivent être enregistrés (voir fiche de vérification constructeur FV-22408-5xx).

Les vérifications réglementaires (prévues dans l'arrêté du 21 Décembre 2004) sont déclinées de la façon suivante :

#### Une vérification avant mise en service sur chaque site d'installation :

- lors de la première utilisation.
- en cas de démontage suivi d'un remontage de la tour mobile accès et de travail.
- à la suite de la modification des conditions d'utilisation, des conditions atmosphériques ou d'environnement susceptibles d'affecter la sécurité d'utilisation de la tour mobile accès et de travail.
- à la suite d'une interruption d'utilisation d'au moins un mois.

Elle comporte un examen d'adéquation, un examen de montage et d'installation ainsi qu'un examen de l'état de conservation. La traçabilité de cette vérification sera formalisée sur le registre de sécurité de l'établissement.

#### Une vérification journalière

Elle comporte un examen de l'état de conservation.

La traçabilité de cette vérification est formalisée par une feuille disposée sur la trappe d'accès.

#### Une vérification trimestrielle

La portée de cette vérification dans le cas de la tour mobile accès et de travail étant comparable à la vérification journalière, on formalise sur le registre de sécurité de l'établissement la vérification réalisée a minima une fois tous les 3 mois.

**Nota bene** : Ces vérifications ne peuvent être conduites que par du personnel titulaire d'une attestation de compétence délivrée par le chef d'établissement portant la mention « Vérificateur et Utilisateur ».

Pour plus de renseignement et de détails au niveau des grilles de vérification, voir la RECO R.457, annexe 3, 3bis, 4, 5, 6.

## Chapitre 7 : Le Démontage

- Avant le démontage :
  - S'assurer de la stabilité de la tour mobile accès et de travail :
  - Que tous les composants, outils et autres équipements nécessaires pour assembler la tour mobile doivent être disponible sur le chantier.
  - Roues à frein bloquées
  - Stabilisateurs bien positionnés etc...
- S'équiper de cordes pour manutentionner les éléments si besoin est.
  - Avant manutention :
- Remettre les goupilles sur les éléments.
- Isoler les composants détériorés à échanger.
- Pendant le démontage :

Utiliser la procédure de montage en ordre rigoureusement inverse. **Attention à ne pas démonter les stabilisateurs en premier.** Être à deux personnes pour le démontage et utiliser les EPI.

Stocker la tour mobile dans un endroit sec, dégagé, sécurisé et où elle ne peut risquer d'être dégradée ou constituer un obstacle

## Chapitre 8 : Environnement

Le RUNNER est essentiellement composé d'aluminium. D'autres matériaux comme l'acier, le plastique et le bois font parties intégrantes du produit.

En fin de vie du produit, celui-ci ne doit pas être débarrassé avec ses matériaux non triés. En tant que consommateur final, votre rôle est primordial dans le cycle de réutilisation et de recyclage. Veiller à apporter le produit dans un centre de collecte de déchets agréé.

## Chapitre 9 : La garantie

La garantie prend effet à partir de la date de la facturation.

Notre garantie est soumise à l'accomplissement de ses obligations contractuelles par l'acheteur et notamment de paiement. La garantie est limitée au remplacement dans notre usine ou à la réparation des pièces d'origine reconnues défectueuses après notre expertise.

Tout autre droit est exclu. Notamment l'application de la garantie ne peut en aucun cas donner lieu à des dommages et intérêts. Cette garantie s'applique exclusivement aux produits mis en œuvre et utilisés selon les instructions contenues dans les notices techniques de montage et d'utilisation

**IMPORTANT** : conserver précieusement votre preuve d'achat (facture ou bon de livraison) car elle vous sera réclamée pour l'application de la garantie.

Pour tout renseignement supplémentaire connectez-vous sur le site internet :

[www.tubesca-comabi.com](http://www.tubesca-comabi.com)